

LE VAL-SAINT-PÈRE

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2023



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	3
RÉALISATIONS 2022.....	4 - 6
PROJETS 2023.....	7
BUDGET 2021.....	7
CONVIVIALITÉ.....	8 - 9
DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE.....	10 - 12
CCAS.....	13 - 14
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES NORMANDIE.....	14
L'ÉCOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY.....	15 - 17
CENTRE DE LOISIRS.....	18
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES.....	19
FOOTBALL CLUB LE VAL-SAINT-PÈRE.....	19
TC VAL.....	20
VOLLEY-BALL DES GRÈVES.....	21
L'AÉROCLUB DES GRÈVES DU MONT-SAINT-MICHEL.....	22
SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE.....	22
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS.....	23
ASSOCIATION MUSIQUE JOUONS ENSEMBLE.....	24
COMITÉ DES FÊTES.....	25
NOUVELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES.....	25
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE.....	26-29
CONFÉRENCE « ABEILLE NOTRE LIEN AU MONDE ».....	29
ÉTAT CIVIL 2022.....	30
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023.....	31
A L'ATTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS.....	31

MAIRIE DU VAL-SAINT-PÈRE

Tél. : 02 33 58 28 39
e-mail : mairie@levalsaintpere.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi	14 h à 19 h	Mardi	9 h à 12 h
Mercredi	14 h à 18 h	Vendredi	8 h 30 à 12 h 30

Population : 2 000 habitants (INSEE 2019).

Superficie de la commune : 1 109 hectares
+ 250 hectares de Domaine Public Maritime.

PERMANENCE DU MAIRE

M^{me} Marie-Claire RIVIÈRE-DAILLEN COURT,
selon disponibilités sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS

LUNDI de 18 h à 19 h : M^{me} AUBERT Jocelyne, 2^e adjointe
MARDI de 10 h à 11 h : M. Jean-Claude CHARUEL, 3^e adjoint
MERCREDI de 17 h à 18 h : M^{me} Edith SIMON, 4^e adjointe
VENDREDI de 11 h à 12 h 30 : M. Olivier NOCQUET, 1^{er} adjoint

*Il est toujours préférable de téléphoner pour prendre rendez-vous
ou pour s'assurer de la disponibilité de l'élu
qui peut varier en fonction d'éventuelles réunions*



LE MOT DU MAIRE



Chers Val Saint Pierrais, Chers Amis,

Ô combien je suis ravie de vous retrouver à travers ces quelques lignes. Aujourd'hui nous vivons dans un monde qui va de plus en plus vite et, vivre en 2023 c'est aussi s'adapter aux contraintes qui s'imposent : crise sanitaire, récession, crise de l'énergie, désert médical, ...

Comme tous les ans, c'est avec plaisir que je viens vous donner quelques informations sur la vie de notre village. Malheureusement, c'est sous le signe de la rigueur que s'inscrira 2023 ! Qui aurait pensé que l'eau et l'électricité seraient devenues des ressources épuisables, que le climat allait entrer dans une phase de dérèglement avec canicule, sécheresse, incendie, inondation ... Côté monde on voit que la guerre ne s'éteint jamais ! La guerre en Ukraine dure et impacte le monde entier. Inévitablement, nous vivons un choc sans précédent et des changements de longue durée avec de très fortes inconnues.

L'équipe municipale continue avec dynamisme à œuvrer au service de tous et dans l'intérêt général. A travers ces quelques pages qui retracent l'année passée mais aussi donnent le ton pour cette nouvelle année.

Des travaux de restauration ont été engagés sur nos bâtiments communaux tels que l'église, la salle socioculturelle. Aussi, coup de jeune dans les lotissements des Landes et du Manoir avec la réfection et l'enfouissement des réseaux quand cela était nécessaire, ainsi que la voirie. Nous poursuivons le dossier énergétique qui consiste à rendre nos bâtiments moins énergivores après quelques travaux.

2023 sera l'année de l'achèvement d'un préau pour l'école Saint-Exupéry. L'hiver comme l'été, il sera proposé aux élèves comme lieu d'activité éducative de sport ou de récréation. La commune attache beaucoup d'importance aux relations avec les associations qui permettent d'entretenir le lien social sur notre territoire. Dans ce bulletin vous retrouverez la diversité des activités possibles.

Des travaux de confort seront engagés par le traitement des poutres pour conserver au mieux la structure bois de l'église. Le dossier cimetière est toujours d'actualité. Certes avec du retard mais des contraintes urbanistiques exigent des études plus approfondies sur les faisabilités tant en création d'un nouvel espace que dans l'extension de l'actuel enclos paroissial. Le projet restera vertueux en consommation d'espace et respectueux de l'environnement.

Pour le bien de tous, des espaces plus naturels, quelques herbes sur les trottoirs, dans le cimetière... une prairie fleurie ne sont pas signe de négligences mais au contraire un souci d'attention vis-à-vis de notre environnement et de la santé de tous. La prairie naturelle favorise la biodiversité locale et diversifie le fleurissement.

La commune s'est également inscrite dans un schéma directeur cyclable intercommunal afin de créer des circuits facilitant la pratique du vélo, tant dans un aspect touristique que dans les trajets pour se rendre au travail.

Le Conseil Municipal a validé la construction d'un ensemble de 8 logements locatifs prédéfini dans une OPA de 2013 sur le terrain des Charrières pour continuer à développer notre commune. Si l'achat se confirme, la commune déposera un permis de construire pour huit logements locatifs : 2 T4, 3 T3 et 3 T2.

L'adressage devient dorénavant obligatoire pour toutes les communes. C'est donc au cours du premier trimestre 2023, que la commune s'engagera dans un nouvel adressage pour une meilleure localisation de l'ensemble des habitations : amélioration de la sécurité, pour les services d'urgence, la police, la gendarmerie mais aussi meilleure efficacité des services tels que la Poste, les fournisseurs d'eau et d'énergie, les livraisons...

En consultant le site de Manche Numérique vous pourrez connaître votre éligibilité à la fibre. Les réseaux progressent et de plus en plus d'habitations peuvent espérer être raccordées à la fibre pour internet haut débit. « A quand la fibre chez moi » manchenumerique.fr

Dans le cadre de la sobriété énergétique demandée par l'Etat, les plages horaires de l'éclairage public ont été réduites afin d'économiser l'énergie et diminuer la pollution lumineuse qui impacte les habitats naturels des espèces nocturnes. Les bâtiments sont également moins chauffés. Noël sera aussi moins lumineux dans le bourg mais la créativité est opérationnelle !

A vous tous, au nom du Conseil Municipal, je souhaite, joie, santé, bonheur, pour cette nouvelle année. Nous continuerons ensemble à œuvrer pour que notre village reste agréable à vivre au quotidien et que tous les habitants s'y sentent bien.

Rendez-vous le 13 janvier pour la cérémonie des vœux salle socioculturelle à partir de 18h30. Les nouveaux habitants sont les bienvenus.

Bonne année 2023 !

*Le Maire,
Marie-Claire Rivière-Daillencourt*



RÉALISATIONS 2022

RÉFECTION DES LOTISSEMENTS RUE DES LANDES ET RÉSIDENCE DU MANOIR. INAUGURATION DES TRAVAUX LE 1^{ER} JUILLET 2022

Coût des travaux 158 567,36 € H.T.
avec une subvention DETR (Dotation
Equipement des Territoires Ruraux) à
hauteur de 20%.



CONSTRUCTION D'UN PRÉAU À L'ÉCOLE

La construction d'un préau à l'école Antoine de Saint-Exupéry va s'achever dans l'année 2023. Cet équipement permettra aux élèves, pendant les horaires de récréation ou de garderie, de sortir l'hiver en cas de pluie mais également de se protéger du soleil pendant les fortes chaleurs l'été.

Le coût de cet équipement d'un montant de 71 844,38 € HT nous a permis d'obtenir les dotations suivantes :

- DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) 24 543,00€
- FSCR (Fonds de Solidarité des Communes Rurales) 10 000,00 €

RÉALISATIONS 2022



Ancien coq



Nouveau coq



REPLACEMENT DU COQ ET MISE EN PLACE D'UN PARATONNERRE SUR L'ÉGLISE



Les travaux de remplacement du coq et la mise en place d'un paratonnerre ont inspiré un élève de l'école Antoine de Saint-Exupéry.

POURSUITE DE L'ÉTUDE DU DOSSIER ÉNERGÉTIQUE : CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ

La municipalité du Val-Saint-Père poursuit son action sur la transition énergétique et plus particulièrement sur la réduction de l'impact écologique des bâtiments publics. L'appui du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM) a permis d'effectuer un premier diagnostic énergétique sur les différents bâtiments communaux. La démarche, engagée sur trois ans, permettra à la commune de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en œuvre d'une politique énergétique maîtrisée, en réalisant les investissements les plus efficaces pour réduire ses consommations.



Fonds européen agricole pour le développement rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Mise en place d'un panneau d'affichage tactile sur le mur de la mairie en remplacement du panneau d'affichage papier, qui sera actif au 1^{er} trimestre 2023.

TRAVAUX D'ACOUSTIQUE À LA SALLE SOCIOCULTURELLE



AVANT



APRÈS

RÉALISATIONS 2022

- RÉFECTION DES JOINTS DE L'ÉGLISE CÔTÉ SUD



- REMPLACEMENT DES CHAISES À LA SALLE SOCIOCULTURELLE
- ACQUISITION D'UN NOUVEAU JEU À L'ÉCOLE
- SUPPRESSION DE LA CIRCULATION DES VÉHICULES CHEMIN DE LA MAIRIE



- ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'ARCEAUX POUR LE STATIONNEMENT DES VÉLOS

SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE



La Commune s'est inscrite dans un schéma directeur cyclable intercommunal en vue de développer la pratique du vélo tant dans un aspect touristique que dans les déplacements au quotidien (travail, écoles, activités sportives, etc...) en aménageant des liaisons entre Avranches et les communes limitrophes.

En début d'année 2022, BL Evolution, le cabinet de conseil spécialisé dans les mobilités douces, et expert dans ce domaine, a été recruté par les communes d'Avranches, Marcey-les-Grèves, Ponts-sous-Avranches, Saint-Senier-sous-Avranches, Saint-Jean-de-la-Haize, Saint-Loup et Le Val-Saint-Père pour les accompagner dans la maîtrise d'ouvrage d'aménagements cyclables.

La Commune met en place des arceaux pour les stationnements vélos à différents endroits.

Rappelons que le vélo du quotidien est un mode de transport écologique, économique, bon pour la santé et comportant de nombreux autres avantages.

PROJETS 2023

- Archivage des documents administratifs à la mairie avec le Centre de Gestion de la Manche
- Traitements des poutres de l'Eglise
- Réfection des voiries
- Cimetière



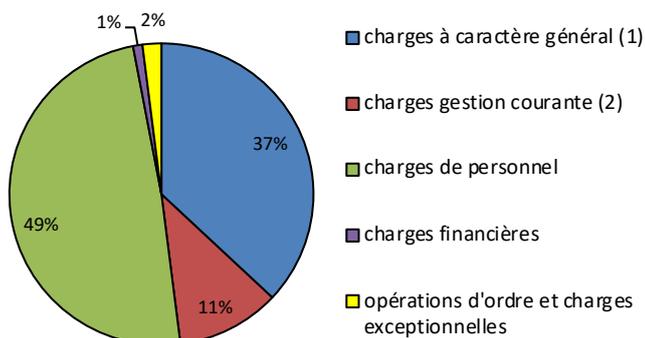
• Plan départemental d'adressage :

L'établissement d'un plan d'adressage de la Commune (numérotage et dénomination des voies), dans la perspective d'une meilleure identification des voies, lieudits, habitations et lieux d'intérêts, revêt un intérêt majeur. Il facilite à la fois l'intervention des services de secours et également la gestion des livraisons et du courrier postal. Par ailleurs, l'adressage constitue un prérequis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique, en facilitant la localisation de 100 % des foyers ou locaux professionnels et en permettant ainsi un raccordement à la fibre optique pour tous les citoyens. En outre, la loi 3DS du 21 février 2022 impose dorénavant l'adressage à toutes les communes, quel que soit leur nombre d'habitants, dans le cadre de la mise à disposition des données de référence, avec pour objectif la simplification de l'action publique.

BUDGET COMMUNAL 2021

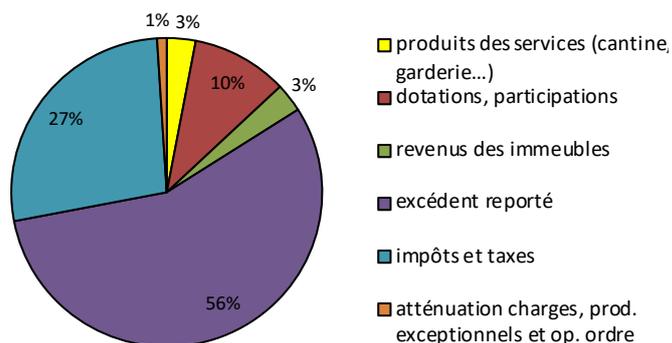
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 071 450,33 €



(1) fournitures, eau, électricité, gaz, entretien voirie, bâtiments, matériels...
 (2) indemnités élus, subventions associations, participations écoles et organismes extérieurs...

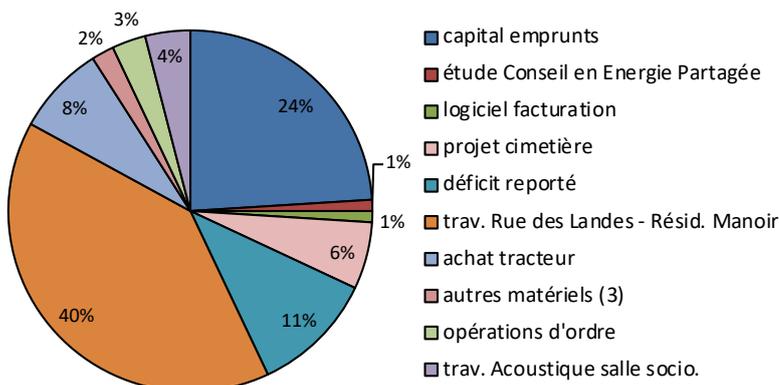
Recettes : 3 296 949,66 €



Excédent de clôture fin 2021 : 2 225 499,33 €

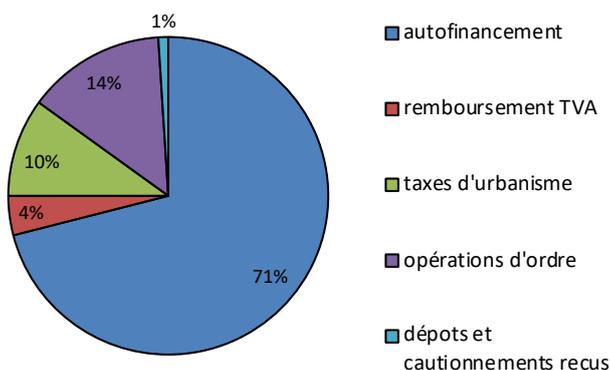
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 416 089,59 €



(3) mobilier, vestiaires, ume, isolements, protections plexi (covid), armoire congélateur, rideaux salle socioculturelle

Recettes : 132 913,63 €



Déficit de clôture fin 2020 : - 283 175,96 €

CONVIVIALITÉ

PASSAGE DU PÈRE NOËL À L'ÉCOLE (DÉCEMBRE 2021)



REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas offert par le C.C.A.S. aux personnes de 70 ans et plus n'ayant pas pu avoir lieu pour la seconde année consécutive, une distribution de repas a eu lieu le dimanche 30 janvier 2022, assurée par les membres du Conseil Municipal et du C.C.A.S.



CONVIVIALITÉ

RETOUR DE L'EXPOSITION D'ARTS

Après une absence de deux ans en raison de la crise sanitaire de la Covid-19, l'exposition d'Arts a pu renaître les 19 et 20 mars 2022.

La commission municipale a renommé Pierre DINAHET comme invité d'honneur, qui avait été retenu pour l'exposition de 2020. Autodidacte, il s'est passionné pour la peinture dès son plus jeune âge et c'est à la retraite qu'il a ressorti ses pinceaux. Il utilise l'acrylique, l'aquarelle mais également l'huile ou les pastels.

Ses tableaux se rapprochent de la nature représentant les villages et les bords de mer.

Les nombreux visiteurs toujours aussi admiratifs, ont pu apprécié la diversité des œuvres exposées par une trentaine d'artistes et par les élèves de l'école Antoine de Saint-Exupéry.

Prochaine exposition d'Arts prévue les 25 et 26 mars 2023.



SOIRÉE THÉÂTRALE

La soirée théâtrale organisée par le Conseil Municipal nous a permis de nous retrouver le samedi 12 novembre 2022 à la salle socioculturelle.

Si le théâtre existe depuis l'antiquité et qu'une de ses fonctions principales est de divertir la population, de faire rire, d'oublier ennuis et soucis durant le temps de la représentation, nous avons voulu percevoir le théâtre comme un véritable vecteur de cohésion sociale.

Deux comédies d'Anton Tchekov proposées pour le plaisir du spectacle vivant :

L'OURS et le TRAGÉDIEN MALGRE LUI

Ces pièces écrites en 1888 et 1889 sont interprétées par le Trio Impromptu. Ce trio de comédiens amateurs mais surtout passionnés ont dans la peau, l'art de la représentation de la comédie.

Médecin de profession, Anton Tchekov publie (entre 1880 et 1903) plus de 600 œuvres littéraires en plus de 20 ans. Certaines pièces souvent mises en scène telles que « La Mouette, La Cerisaie, Oncle Vania » font de lui l'un des auteurs les plus connus de la littérature russe, notamment pour sa façon de décrire la vie dans la province russe à la fin du 19e siècle.

Morgan Lebesque écrivait dans le Canard Enchaîné : « Tchekhov est un rayon de soleil à portée de main, une lumière suscitée à volonté, la certitude que, quoi qu'il arrive, cet univers appartient malgré tout à l'intelligence et à la bonté ».

Pendant l'entracte, un vin chaud était offert et servi par la Municipalité.



DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE

POSE DE BACS À RIVE

Les jeunes du DiSFA d'Avranches (ex IME) travaillent sur un projet de bacs à rive avec l'Association pour la Protection des Eaux et Rivières (ANPER).

Les bacs fabriqués avec des palettes permettent d'y déposer des déchets rejetés par les marées. Le suivi est assuré conjointement avec l'ANPER (mail : anper.tos@mail.com).

Vous les trouverez le long des GR 22- GR223. L'un au lieu-dit « Flaget » et l'autre sur l'emplacement de stationnement à la sortie du chemin de Céaux.



RESTAURANT SCOLAIRE - APPLICATION DE LA LOI EGALIM



QU'EST-CE QUE LA LOI EGALIM ?



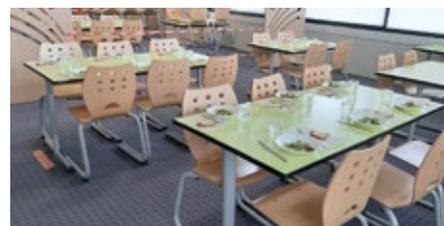
La Loi du 30 octobre 2010 portant sur l'agriculture et l'alimentation, «EGALIM», prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective publique et privée. Ce secteur constitue un levier d'action du nouveau programme national pour l'alimentation (2019-2023) pour favoriser l'accès de tous à une alimentation plus saine, sûre et durable.

Au 1^{er} janvier 2022, doivent être appliqués au moins 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de produits biologiques.

Un tableur est mis à disposition des collectivités pour contrôler l'origine des produits achetés pour la confection des repas. Il permet un report mensuel des achats en Euro HT des denrées dans les différentes catégories de produits entrant dans le calcul des 50 %, en distinguant l'origine géographique locale. Un emplacement réservé sur

le tableur permet de faire ressortir les aliments SANS LABEL.

Pour info : Depuis le mois de septembre 2022, et chaque jour, 120 repas environ sont servis au restaurant scolaire.



VOUS RECHERCHEZ DES COPEAUX DE BOIS POUR COUVRIR VOS BORDURES



Dans le respect de l'environnement, la Commune a fait broyer les végétaux stockés sur le terrain municipal. Si vous êtes intéressés par les copeaux de bois ; adressez-vous à la mairie aux heures d'ouverture.

VOLONTAIRES BÉNÉVOLES

Si des volontaires souhaitent apporter leur aide à la Commune (entretien cimetière, aide ponctuelle à la cantine, garderie, entretien voirie) etc...

MERCI de vous faire connaître auprès de la Mairie (Jocelyne Aubert)

RÉCUPÉRATION DE SAPINS DE NOËL

APRÈS LES FÊTES DE NOËL ET DE FIN D'ANNÉE, VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS SAPINS DE NOËL SUR LA PLACE DU CIMETIÈRE - RUE DES ÉCOLES, À L'ENDROIT INDIQUÉ.

DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE

GESTION DE CRISE

MESURES DE PRÉPARATION ET DE GESTION DE CRISE EN CAS DE SURVENUE D'UNE MESURE DE DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE PROGRAMMÉ

- La veille du délestage, aux alentours de 17 heures, les Français seront invités à consulter monecowatt.fr ou appeler le 09 70 82 00 70 (serveur local d'Enedis).
- Dans le cadre des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), pour les Communes qui en sont dotées, il est demandé aux maires concernés d'activer une « cellule de crise », et de prévoir en mairie, ou dans des lieux prédéfinis en fonction de la taille de la Commune et désignés aux populations, une présence physique en capacité de relayer l'alerte aux services de secours, de santé et de sécurité, pendant la durée de délestage et la coupure éventuelle du réseau électrique.
- Mobiliser tout volontaire pour assurer une présence de proximité dans les Communes.

Pour la population les bons réflexes à adopter :

- Ne pas utiliser l'ascenseur
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- Prudence lors de l'utilisation de bougies
- Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure.

EN CAS D'URGENCE

Appeler le 112

[les numéros habituels de secours (15 - 17 - 18) ne fonctionneront pas]

Pour en savoir plus : <https://www.monecowatt.fr/>

Coupsures d'électricité organisées

Tout savoir et se préparer :

<https://www.manche.gouv.fr/Actualites/Coupsures-d-electricite-organisees-tout-savoir-et-se-preparer>

Pour toutes questions :

pref-delestage-electricite@manche.gouv.fr

AVIS A LA POPULATION

Afin de gérer au mieux ces crises, nous devons mettre à jour le Registre Communal des Personnes Vulnérables. Ce registre a pour but de recenser les personnes âgées, handicapées et/ou isolées résidant à leur domicile sur la Commune afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'activation d'un plan d'alerte d'urgence, et d'assurer un contact régulier avec ces personnes.

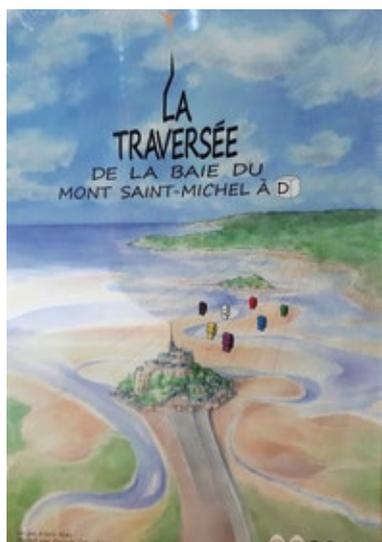
URGENT : SI VOUS FAITES PARTIE DE CES PERSONNES CITÉES CI-DESSUS OU SI VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN DE VOTRE ENTOURAGE POUVANT REMPLIR CES CONDITIONS, IL EST IMPORTANT DE VOUS MANIFESTER AUPRÈS DE LA MAIRIE.

DÉPART EN RETRAITE

Au 31 décembre dernier M. Pascal BOUCHARD, Adjoint Technique Territorial Principal 1^{ère} classe, a fait valoir ses droits à la retraite. Embauché en avril 1996, il a œuvré au sein de notre commune avec des fonctions polyvalentes à la voirie, à la cantine mais également comme pompier volontaire pendant 14 ans. La Municipalité remercie Pascal pour ces 26 années passées au sein de notre Commune et lui souhaite une bonne et heureuse retraite.



DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE



JEUX DE SOCIÉTÉ

M. Eric GRES, ingénieur packaging et créateur de jeux de société à ses temps libres, a offert le jeu «La Traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel à D» à chaque enfant des classes primaires de l'école Antoine de Saint-Exupéry. Des contacts pris avec la Municipalité ont permis d'organiser une journée d'initiation à l'école, très appréciée par les enseignants et les élèves. M. Eric GRES était accompagné par ses parents.



UN TROUPEAU D'UNE QUARANTAINE DE BREBIS ARRIVE AU LIEUDIT « LA SALMONIÈRE » SUR LA COMMUNE DU VAL-SAINT-PÈRE

Laura NOWAK, salariée agricole depuis quatre ans, décide de s'investir dans la création d'une entreprise individuelle ayant pour but de transformer le lait de ses brebis en fromages, yaourts. En cours d'agnelage, Laura pense démarrer sa production courant février 2023.

FORT COUP DE VENT

Dans la soirée du samedi 8 janvier 2022, un arbre s'abat en travers de la route du Roquet. Les pompiers et Eric, agent communal, procèdent au déblaiement de la chaussée.



RÉPAR CAFÉ UNE PREMIÈRE AU VAL-SAINT-PÈRE

L'association Essen'sel vous donne rendez-vous **SAMEDI 4 MARS 2023 de 13h à 18h** salle des Associations pour réparer vos objets divers qui ne fonctionnent plus
Participation libre



CCAS (ACTIVITÉS)

L'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) avec le concours du CLIC Sud-Manche, de SAG ACARPA et de l'ensemble des caisses de retraite ont organisé plusieurs activités :

- **UNE CONFÉRENCE** a été animée par le Docteur Chéru du centre de prévention Agirc-Arrco, ayant pour thème : « Le sommeil, entre veille et éveil. » À l'issue de cette conférence, 28 personnes se sont inscrites pour participer à deux séances de sophrologie conduites par Julie POTIER.



- **UN ATELIER « GYM MÉMOIRE »** de dix séances, animé par Joseph. Compte-tenu du nombre de participants, deux sessions sont mises en place.

- **DES COURS DE « GYM SENIORS »** assurés par l'association Avranches Sports Loisirs (ASL) le jeudi de 9h à 10h à la halle des sports



ACTIVITÉS DU MARDI (JEUX DE SOCIÉTÉ) OUVERTES À TOUT PUBLIC

Une vingtaine de seniors inscrits se retrouvent, selon leur disponibilité, le mardi après-midi tous les quinze jours à la salle socioculturelle pour la pratique de jeux de société ou de parties de belotes pour les assidus.



*Un grand merci à
Jacqueline, Danièle et Odile
qui accompagnent tout au
long de l'année, nos seniors
à ces après-midi récréatifs*

Salle socioculturelle

Activités (jeux de cartes et de société)

Calendrier 2023

Janvier :	mardi 3, 17 et 31
Février :	mardi 14 et 28
Mars :	mardi 14 et 28
Avril :	mardi 11 et 25
Mai :	mardi 9 et 23
Juin :	mardi 6 et 20
Septembre :	mardi 5 et 19
Octobre :	mardi 3, 17 et 31
Novembre :	mardi 14 et 28
Décembre :	mardi 5 et 19

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES NORMANDIE - ANTENNE D'AVRANCHES.

Confrontée à la difficulté de trouver des salles pour l'exercice des cours et activités qu'elle propose à ses 515 adhérents, l'antenne d'Avranches de l'Université Inter-Âges Normandie utilise de manière occasionnelle, pour sa conférence hebdomadaire du lundi à 14h30, la salle socioculturelle du Val-Saint-Père lorsque le théâtre du Centre culturel d'Avranches n'est pas disponible.

C'est ainsi que durant cette année universitaire 2022/2023, 7 conférences sur les 22 prévues, auxquelles pourront assister les 52 adhérents habitant la Commune, sont programmées au Val-Saint-Père.

L'Université Inter-Âges a pour objet de prodiguer à ses adhérents, pour un montant d'adhésion de 130€ un enseignement de niveau universitaire (conférences et enseignements de culture générale, enseignements linguistiques, disciplines artistiques, éducation physique et sportive etc.). Ouverte sur la cité, elle favorise le dialogue entre les générations et le réinvestissement culturel et social.

Ouverte à tous, sans discrimination d'aucune sorte et dans le respect de la liberté de conscience de chacun, elle n'exige aucun diplôme et n'en délivre aucun.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : UIAN Avranches.

Passage de Longraye,
12, Place du Marché
50300 Avranches.

Tél : 02.33.58.65.00
(répondeur)

e-mail : uia.avranches@orange.fr;

Responsable : Joël Bresson

L'ÉCOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

UN PROJET « CULTURE CHEVAL » POUR LA CLASSE DE CP

Les élèves de CP ont pu participer à un beau projet de découverte de la filière équine, une filière très présente dans notre département. Ce projet a pu voir le jour grâce à une généreuse dotation du Conseil Départemental dans le cadre de leur appel à projet « culture cheval ». Dans un premier temps, les élèves ont bénéficié de 6 séances d'équitation au centre équestre de l'Avranchin en mai et juin. Mikaël et Suzy leur ont appris à marcher à côté de leur poney, à se déplacer à poney au pas, puis au trot, sur des parcours aménagés et au cours de jeux organisés tels que l'épervier, « où sont les poneys », le loup, le jeu du bérêt... Ils ont appris les différentes brosses et les gestes pour panser un cheval. Ils ont découvert les joies de la promenade en calèche et ont pu s'initier à la voltige sur Chips. Ils ont appris à faire le moulin, l'amazone, à se mettre à genoux puis debout au pas et même au trot pour certains ! Au centre équestre, ils ont pu découvrir le métier de maréchal ferrant, observer leurs gestes et apprendre le nom de leurs outils.

A l'issue des séances au centre équestre, ils ont découvert l'art du spectacle équestre grâce aux artistes de la Compagnie Chimères et Singulières : Lucie la cavalière et Margot la parolière et musicienne. Ils ont chanté avec Takéo, le cheval artiste, et dansé avec Itame, son ami fidèle, accompagnés d'Aliénor et Arthur, les deux inséparables poneys de la troupe. Ils ont ainsi fait l'expérience d'une autre forme de partenariat et de communication avec les chevaux. La compagnie Chimères et Singulières est « une compagnie alliant les arts équestres aux arts du cirque au son des musiques du monde jouées en live, créant une parenthèse artistique et locale tout en s'engageant pour le respect des animaux ».

« La compagnie Chimères & Singulières a été créée par Lucie Lebey, artiste équestre mais aussi musicienne, en décembre 2019 afin de rassembler des arts différents au sein de projets communs. »

Enfin, les enfants sont allés visiter le centre d'entraînement de galop de Dragey-Ronthon, une importante structure locale. Ils ont pu voir les cavaliers d'entraînement à l'œuvre sur leurs chevaux de course.

Tous nos remerciements au Conseil Départemental pour son aide financière, ainsi qu'à l'association de parents d'élèves, à la Municipalité et aux parents accompagnateurs, sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour.



L'ÉCOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY



SPECTACLE « PAPIERS DANSÉS » AU VAL-SAINT-PÈRE POUR LES MATERNELLES



LES CLASSES DE MESDAMES DELAUNAY ET DURAND-FORTIN SE SONT RENDUES AU MUSÉE DE LA CÉRAMIQUE DE GER AU MOIS DE MAI 2022.

En amont, les enfants ont découvert, grâce à Barbara, l'animatrice qui est venue à l'école, l'utilisation des diverses poteries dans le passé (les pots pour le beurre, pour le miel, pour la viande, chaque pot ayant sa spécificité). Lors de notre visite sur site, nous avons donc découvert le village des potiers et avons pu réaliser qu' ils avaient des conditions de vie vraiment difficiles.

Nous avons aussi pu voir l'immense four où étaient cuites les poteries pendant plusieurs jours.

Les enfants ont participé à un atelier et réalisé leur propre modelage qui leur a été rendu plusieurs semaines plus tard, le temps de le laisser sécher, puis de le cuire.



Nous avons fait un projet sur l'Europe. Nous avons travaillé avec Lerni où nous avons fait le tour de l'Union Européenne. Nous avons aussi créé un journal avec des correspondants européens : une école en Belgique, l'école européenne de Paris et une école en Allemagne.



Manon P, Gabriel, Mathew, Louise et Lya



Nous avons découvert le volley-ball. Il y a des filets et nous devons lancer le ballon dans le camp adverse pour marquer un point. L'équipe qui a le plus de points remporte le match.

Jeanne, Solyne, Ethan et Louka.

L'ÉCOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

LA CLASSE DE CE1-CE2 DE L'ÉCOLE DU VAL-SAINT-PÈRE A TRAVAILLÉ TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 SUR L'EUROPE !

Ce projet a concerné des classes francophones en école primaire, en France ou à l'étranger, qui avaient pour mission commune de réaliser un magazine européen : « Chez nous, l'Europe ».

Les objectifs pédagogiques visés étaient :

- Produire des écrits en situation authentique : écrire un magazine qui sera édité et lu.
- Utiliser les moyens de communication pour échanger à distance (mails et twinspace).
- Éducation aux médias: comprendre comment est fabriquée l'information.
- Coopérer avec un/des partenaires distant(s).

Les 6 partenaires (131 élèves concernés) étaient :

- la classe de CE1-CE2 du Val-Saint-Père (FRANCE)
- les classes de P2 FR A, B et C de l'école européenne de Bruxelles 1 (BELGIQUE)
- la classe de P5 de l'école européenne de Karlsruhe (ALLEMAGNE)
- la classe de P1P2FR de l'école européenne de Paris-La Défense (FRANCE)

Deux magnifiques magazines européens ont été réalisés.

En complément, afin de lier virtuel et réel, des échanges de courriers et petits colis entre les classes ont eu lieu. Quel plaisir de déguster de succulents authentiques bonbons belges, par exemple !

En parallèle, notre classe a suivi le voyage en Europe d'une mascotte: Lerni le hibou, et a découvert chaque jour, des éléments de la culture des 27 pays européens.

Une production d'écrits, individuelle et quotidienne, a ainsi été réalisée, sous forme d'un cahier de voyage.

Enfin, les CE1/CE2 et les CE2/CM1, CM1/CM2 ont réalisé un rallye cartes postales avec plusieurs partenaires de l'Union Européenne. Il s'agissait ici d'écrire et de recevoir des cartes touristiques, reprenant un texte identique. L'objectif était de pouvoir percevoir un peu de la diversité linguistique de l'Union, au travers de mêmes textes dans différentes langues (et alphabets!).

En conclusion, ce projet fut très riche de découvertes pour ces jeunes élèves (7 à 9 ans), qui perçoivent à présent mieux à quoi il est fait référence lorsque l'on parle d'Union Européenne. Ils ont une meilleure perception géographique, mais également une première idée de la richesse culturelle et linguistique de l'Union Européenne.

Dans un contexte sanitaire complexe, il a été possible de proposer ainsi une ouverture sur le monde. Toutes les actions réalisées dans ce projet ont été financées par la dynamique association de parents : merci !



SORTIE AU CENTRE ÉQUESTRE DU VAL-ST-PÈRE



Vendredi 25 juin 2021, toute la classe de PS/TPS/MS est partie à la découverte du centre équestre du Val-Saint-Père en compagnie de Mikaël et Cécile.

Sur place, diverses activités ont été proposées : équitation, adresse, promenade en calèche et pansage/ brossage des poneys.

Puis, direction la salle de sports pour un pique-nique bien mérité !

Une matinée très appréciée par les enfants et les parents accompagnateurs.

CENTRE DE LOISIRS



Le centre de Loisirs propose aux enfants des activités le mercredi matin au Val-Saint-Père et sur Avranches l'après-midi pour ceux qui le souhaitent, avec le passage d'une navette qui emmène les enfants au centre de loisirs le Nautilus. Pour tous renseignements contacter Nelly COTELLE à l'école du Val-Saint-Père.

A.P.E. : «LES P'TITS PRINCES DE SAINT-EXUPÉRY»

L'association des Parents d'élèves de l'école du Val-Saint-Père compte cette année une vingtaine de membres. Des parents dynamiques et motivés pour nos p'tits princes. Nous encourageons tous les parents volontaires à nous rejoindre.

Les enfants de l'école du Val-Saint-Père ont pu profiter, au cours de l'année, de projets pédagogiques initiés par l'équipe enseignante et financés en partie par l'association, comme :

- le projet musique
- le projet théâtre avec visite du théâtre d'Avranches
- un projet Volley Ball avec l'association de Volley-ball des Grèves (V.B.G.)
- les 3 jours au Mont-Saint-Michel pour travailler sur l'architecture (pour certaines classes)
- le projet équitation au centre équestre.

Ainsi, nous sollicitons tout au long de l'année, parents, enseignants, Municipalité, habitants de la Commune par le biais de nombreuses actions.

Pour l'épanouissement de nos enfants, nous comptons sur



vous pour contribuer à la réussite de nos projets futurs : vente de galettes des rois, brioches, ... , et notre célèbre Vide-Grenier qui aura lieu le dimanche 14 mai 2023. Ce Vide-Grenier représente bien notre belle Commune avec, au programme de cette journée : joie, fête, animation, rassemblement.

Si vous souhaitez plus d'infos, vous pouvez nous suivre via ces 2 liens :



FOOTBALL CLUB LE VAL-SAINT-PÈRE

DU NOUVEAU AU FOOTBALL CLUB DU VAL-SAINT-PÈRE



Arrivé début août, Florian LEBRETON est le nouvel éducateur du club. En plus des missions d'animation de l'école de foot et de coordination générale du club, Florian a pour objectifs de développer et structurer le club, particulièrement pour les catégories de jeunes. Il nous vient de l'US AVRANCHES.

Le club veut gagner en visibilité

Florian dispose des compétences que recherchait le club : polyvalent, rigoureux et autonome, il est diplômé d'un BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et du sport) et d'un BMF en cours de validation.

Un nouveau partenaire pour les SENIORS

Le GROUPE MSFC, architecte de votre informatique dont le Président n'est autre que Mathieu SOUL, habitant de la Commune du VAL-SAINT-PÈRE et Président du TENNIS CLUB du VAL-SAINT-PÈRE, a fait le choix de sponsoriser le club cette année en offrant un jeu de maillots pour chacune des deux équipes SENIORS. Nous tenions à le remercier pour ce soutien.

Nous remercions également les sponsors qui nous apportent une aide financière depuis de nombreuses années, la Municipalité pour son aide financière et matérielle, les bénévoles ainsi que les parents.

LE TRIATHLON CLUB DU VAL-SAINT-PÈRE, UN CLUB TOUT TERRAIN

En cette période transitoire, qui fait suite à l'assemblée générale de l'association, le TCVal souhaite tout d'abord remercier son Président sortant, Nicolas Joba pour son implication et son engagement au sein du club durant son septennat. Fervent moteur de l'association, il a toujours su motiver les troupes et, sans son travail, bien des épreuves organisées par le club n'auraient pu être aussi réussies. Un grand merci à lui !

Le TCVal reste un club familial et convivial où tous les niveaux sportifs se côtoient avec des univers différents (triathlon, trail, course d'orientation). L'école de triathlon propose des entraînements les samedis, encadrés par des bénévoles investis, qui savent adapter les séances selon les forces en présence.

Comme les années précédentes, l'épreuve du triathlon de Saint-Pair a su rassembler de nombreux triathlètes. L'épreuve, pour avoir lieu, doit se doter d'un maximum de bénévoles et, sans eux, rien ne serait possible. Malheureusement, elle ne pourra pas avoir lieu en 2023 pour des raisons organisationnelles et techniques. Nous espérons qu'elle sera de retour en 2024 !

Pour bien débuter l'année, le TCVal, en partenariat avec le Crédit Mutuel, se lance dans l'organisation d'un Trail Urbain solidaire le 21 janvier 2023. La course qui aura lieu

dans le centre-ville d'Avranches s'élancera de la Place de la mairie et proposera un parcours de 10km permettant de découvrir le patrimoine historique de la ville. Les gains seront reversés à une association d'aide aux enfants en situation de handicap.

Le 4 mars 2023, aura lieu l'incontournable Course d'Orientation des Pèlerins, sur un terrain de jeu inédit et faisant toujours partie du challenge normand des courses d'orientation nocturnes.

En rétrospective de l'année écoulée, les enfants de l'école de triathlon se sont alignés sur une quinzaine de courses cette année avec de beaux résultats et même des podiums pour la moitié d'entre elles, présageant de belles perspectives pour l'avenir !

On peut également féliciter Damien Lanée, qui a une fois de plus affiché les couleurs du club lors des championnats du monde de triathlon d'IronMan à Hawaï en octobre dernier et en battant son record personnel.

Pour finir, le TCVAL tient à adresser tous ses remerciements aux partenaires publics et privés qui le soutiennent depuis longtemps, ainsi qu'à tous les bénévoles qui savent donner de leur temps sur les organisations du club. Nous savons et n'oublions pas que sans eux, le club ne pourrait pas assurer l'ensemble de ces manifestations.



VOLLEY-BALL DES GRÈVES

Nouvelle année pour le Volley-Ball des Grèves qui réserve de nombreuses nouveautés à ses adhérents ! Le club ayant vu le nombre de licenciés dépasser la barre des 100 la saison précédente, la décision a été prise d'embaucher un salarié afin de répondre aux attentes de chacun.

Gwendal MORICE intègre l'équipe encadrante du Volley-Ball des Grèves, en alternance avec une formation d'éducateur sportif à Ducey, pour obtenir un BPJEP Activités physiques pour tous. Un grand pas qui va aider le club à se structurer, fidéliser le public et apporter du contenu technique pour les différentes sections. L'accompagnement des nombreux jeunes est ainsi plus aisé à gérer puisque nous comptons également un stagiaire STAPS en renfort : Axel HEURTAUX. Le club continue sur son objectif de proposer une pratique du volley-ball pour tous, de la découverte à la pratique en compétition, tout en conservant l'ambiance conviviale qui caractérise l'association.

La section «Jeunes» accueille les enfants dès la catégorie M9, jusqu'à M18. Les créneaux d'entraînement ont lieu le vendredi, mais également le mercredi suivant les disponibilités de Gwendal pour les M13, M15 et M18 qui le souhaitent. Des stages sont également proposés durant les vacances scolaires, par le Comité de Volley de la Manche et par le Volley-Ball des Grèves. Nous favorisons au maximum le jeu, en participant aux tournois du Comité de la Manche, et de la Ligue de Normandie, mais aussi occasionnellement en Ile-et-Vilaine. La motivation de nos jeunes volleyeurs et volleyeuses nous a même permis de les inscrire à la Coupe de France M18 !

La section «Loisir» du lundi reste toujours d'actualité, et attire toujours de nouveaux sportifs qui recherchent un sport d'équipe convivial. Les séances sont tournées avant tout vers du jeu, et nous incitons nos adhérents à participer aux tournois 4x4 organisés tous les mois par les différents clubs de la Manche, afin de se confronter à d'autres équipes.



LES CRÉNEAUX

- **Loisir** : salle Roger Lemoine à Avranches
le lundi de 20h30 à 22h30
- **Compét'lib** : salle Roger Lemoine à Avranches
le mercredi de 20h30 à 22h30
- **Jeunes M13, M15 et M18, suivant le planning de Gwendal** : salle des sports du Val-Saint-Père le mercredi de 17h à 18h
- **Jeunes** : salle des sports du Val-Saint-Père le vendredi
 - o M9 et M11 : de 17h30 à 19h00
 - o M13 et M15 : 18h30 à 20h00
 - o M18 : entraînement de 20h00 à 21h30 puis jeu libre

La section «Compétition» a cette année perdu ses joueurs, au profit de la section «Compét'lib» en Ile-et-Vilaine, qui propose une pratique de compétition moins lourde et contraignante, puisqu'elle se joue en semaine. Avec habituellement 2 équipes engagées dans ce championnat loisir mixte, nous avons cette année pu constituer une 3^{ème} équipe. Elles participent également tous les ans à la Coupe Compét'lib, et nous allons aussi engager une formation pour participer à la Coupe Sport 2000 : engagement sportif maximal pour des compétitions qui restent dans un cadre de loisir.

Le club organise tout au long de l'année divers événements autour du volley : opérations «Smashy» dans les écoles primaires (Le Val-Saint-Père, Vains,...), le tournoi de Noël, le tournoi «Balle de match» en fin de saison, et des sorties à Rennes pour assister à des matchs de volley-ball de haut niveau. Peut-être d'autres événements encore verront-ils le jour ?

Sozen Kerckhove :
06 70 36 51 20
www.volleyballdesgreves.fr
www.facebook.com/volleyballdesgreves

L'AÉROCLUB DES GRÈVES DU MONT-SAINT-MICHEL

L' AÉROCLUB

Fort de 130 membres environ, l'aéroclub est situé sur l'aérodrome. C'est une association (Loi 1901) où règnent la bonne humeur et l'esprit de partage.

5 instructeurs qualifiés sont là pour assurer les formations pour devenir pilote. Dès 17 ans, il est possible, après obtention de sa licence de pilote privé (PPL), de voyager et d'emporter des passagers.

En attendant de voler pour les plus jeunes, il est possible d'obtenir des bourses de la FFA et de passer son Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) reconnu par l'éducation nationale.

L' AÉRODROME

Nous avons toutes les infrastructures pour nous permettre d'assurer notre passion dans les meilleures conditions. Le club-house a été modernisé en 2015 et beaucoup de personnes aiment se retrouver au bar ou autour d'une table à l'extérieur.

L'aérodrome est situé dans un endroit exceptionnel avec une vue imprenable sur le Mont-Saint-Michel, c'est un atout pour nous et nous en sommes fiers.

LES AVIONS

1 PIEL CP 305 Emeraude, 2 DR 400 120 et 160 CV et 1 avion moderne le Breezer B600.

Afin de tester votre motivation, l'aéroclub vous propose d'effectuer un vol d'initiation qui comprend 30 mn de cours et 30 mn de vol où vous serez aux commandes de l'avion avec un instructeur.



ACTIVITÉS

Afin de découvrir les environs vus du ciel, il est possible de faire un vol découverte en avion pour une durée de 15 ou 30 minutes.

L'aéroclub c'est aussi des ULM pendulaires et des Autogires qui peuvent assurer des Baptêmes autour du Mont ou dans la région.

Au cours de l'année, il existe plusieurs temps forts avec les sauts en parachutes, qui se déroulent les derniers week-ends de mai jusqu'à fin septembre et les portes ouvertes fin juin.



VENEZ NOUS REJOINDRE

Tél : 02 33 58 02 91

e-mail : contact@aeroclub-avranches.org

site : www.aeroclub-avranches.org/

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE



La société de chasse compte 30 adhérents pour 2023. Merci à la Municipalité et aux différents sponsors pour leur participation ; également aux membres et aux bénévoles qui ont permis d'organiser les manifestations suivantes : ball-trap et vente des grilles pour le tirage de Noël.

Le Bureau.

Président : Rémy BLIER

Vice-président : Rémy GAUTIER et Guy BLIER

Secrétaire : Adrien DEPINCÉ

Trésorier : Nicolas CHESNEL

et les membres du Bureau





Dans notre Commune, les 8 mai et 11 novembre 2022 ont été honorés par le dépôt d'une gerbe et de fleurs apportées par des enfants de la Commune au monument aux morts. Le message du ministre des Armées et de Mme la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire a été lu par Mme le maire, suivi de la sonnerie aux morts, d'une minute de silence avant de conclure par la Marseillaise.

La cérémonie du 11 novembre, célébrée le dimanche 13 novembre s'est terminée par un repas au restaurant « Les Treize Assiettes ».

A l'occasion du repas cantonal du 8 mai 2022, Paul Mazier, vice-président de notre association a été diplômé pour les 25 années de porte-drapeau aux manifestations par Christian Lodié, président de la section d'Avranches.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille de Louis Poirier qui nous a quittés en juillet 2022.

A ce jour, notre association compte 46 adhérents et sympathisants.



**L'association recherche soldats de France, jeunes retraités ou autres pour assurer la pérennité du devoir de Mémoire (porte-drapeau, cérémonies pour remplacer les anciens qui ne peuvent plus assurer pour raison de santé).
Pour tous renseignements, appeler au 06.25.90.44.84 ou 02.33.58.61.91.**

ASSOCIATION M.J.E. : MUSIQUE JOUONS ENSEMBLE



E mail : mje1@sfr.fr

Site internet : <http://www.musiquejouonsensemble.sitew.fr>

Année 2022 riche en concerts pour tous nos groupes après une reprise difficile suite au Covid 19.

Gros investissements matériels afin de vous offrir un meilleur son lors de nos prestations.

Ouverture cette année de notre nouvelle salle à Sartilly prête à vous accueillir pour répéter.

2 nouveaux groupes adhérents depuis le début de l'année (AAAGE et LA BASE) et différents contacts en cours.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à faire appel à nous pour animer vos soirées.

Présentation de nos adhérents

Tapage Nocturne	 Hervé - Tvié - DELEPINE Guitare Président d'honneur MJE	 Patrick MADELEINE Guitare	 Gwenaél GERMAIN Guitare / Chant	 Stéphane NOUVEL Guitare	 Stan DESMONTS Basse	 Jérôme COUTIN Batterie
Dr3aM	 Laurent LE CORVIC Basse / Chant	 Pierre Yves COTRIAN Guitare / Clavier / Chant Secrétaire MJE	 Benoit ADAM Guitare Président MJE			
La Base	 Maud BOUCHAMA Chant	 David FAGUAY Guitare	 Frédéric BESNARD Guitare	 Dominique PROVOST Basse	 Lucille NIZET Clavier / Chant	 Guillaume EBERHART Batterie
AAAGE	 Elise HAVET Chant	 Guillaume HOUYVET Basse Trésorier MJE	 Anthony Guitare / Chant	 Axel NAVEAU Guitare	 Aglaé AUBREE Batterie	

CONTACT : Hervé Delépine (06 74 97 86 99)

Page facebook : www.facebook.com/musiquejouonsensemble

COMITE DES FÊTES



Après un passage difficile dû au COVID, le Comité des Fêtes à membres réduits, a organisé le samedi 29 octobre 2022 un spectacle musical, chanté et chorégraphié avec la troupe de chants « Les Baladins du Mont », entièrement gratuit en reconnaissance à vos participations antérieures. Malgré une distribution de 600 flyers sur la Commune, étaient présents 200 spectateurs dont la moitié venus des communes environnantes qui ont pu apprécier ce moment dans une bonne ambiance dont on a tous besoin.

Comme nous étions au mois d'octobre, appelé aussi « Octobre rose », le Comité des Fêtes a également lancé un appel aux dons pour la recherche contre le cancer. Un message bien reçu et apprécié qui a permis de récolter la somme de 450 € reversée intégralement à la Ligue de Recherche contre le Cancer.

MERCI au public et aux donateurs pour leur participation.



NOUVELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

CABINET INFIRMIER
DU VAL SAINT PERE

DA CUNHA
Carinne

SOINS A DOMICILE
18 La Grande Lumiere
50300 Le Val St Père
06 31 48 49 76
carynne88@hotmail.fr

Nouvelle
Adresse

Réduisez vos déchets en nourrissant le sol : compostez !

C'est simple, naturel et économique

Les déchets organiques (restes alimentaires, déchets de cuisine, déchets verts ...) représentent plus du tiers des ordures ménagères. Les trier à la source, en les compostant, est un levier majeur pour réduire nos déchets. De surcroît, le compost produit est essentiel pour nourrir nos sols et nos plantes.



LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

Le compostage est un processus de décomposition de la matière organique grâce à l'action de décomposeurs et d'autres micro-organismes tels que les bactéries et les champignons. Le compostage peut se pratiquer de plusieurs façons : compostage en tas, compostage en bac, lombricompostage.

Après plusieurs mois de décomposition les déchets de cuisine et de jardin vont être transformés en amendement qui pourra être utilisé dans le jardin ou dans les pots de fleurs.

Souvent pratiqué de façon individuelle, le compostage est de plus en plus réalisé de manière collective, en centre bourg, en lotissement ou en pied d'immeuble.

QU'EST-CE QUE JE PEUX METTRE DANS MON COMPOSTEUR ?

JE METS	EN PETITE QUANTITE	JE NE METS PAS
DECHETS DE CUISINE		
Epluchures et restes de fruits et légumes (y compris agrumes) cuits ou crus Marc de café et filtres, sachets de thé Restes de repas d'origine végétale (pâtes, riz...) Coquilles d'œufs Coquilles de fruits secs	Produits animaux (viande, poisson, produits laitiers périmés)	Emballages plastiques Étiquettes de fruits
DECHETS DU JARDIN		
Feuilles mortes, tailles de haies Déchets du potager (fanés de légumes...) Mauvaises herbes (non grainées) Branchage de petite taille Paille, foin, vieille terre	Tontes de gazon, herbe	Grosses tailles ou branches non broyées Végétaux contenant des substances toxiques ou à décomposition difficile (thuya, résineux)
DECHETS MENAGERS NON ALIMENTAIRES		
Bouquets de fleurs fanées, plantes d'intérieur Serviettes, essuie-tout Sciure et copeaux Boîtes d'œufs en carton Litière végétale	Cartons bruns Papier (journaux, sacs) Cendres de bois	Matières fécales humaines (couches...) Cartons imprimés, tissus, papier glacé Sacs d'aspirateur Mégots de cigarette Cendres de charbon

CONSEILS ET ASTUCES :



- Fragmentez vos déchets de cuisine et de jardin
- Griffez vos apports pour les incorporer à la matière déjà en place
- **Recouvrez vos apports frais pour éviter les moucheron**
- Brassez plus en profondeur une fois par mois
- **Un composteur ne sent pas mauvais ! si c'est le cas, il y a un déséquilibre : brasser le tas et ajouter des matières sèches.**



LES 3 REGLES D'OR DU COMPOSTAGE

EQUILIBRER ses apports humides et secs, à savoir les épluchures de fruits et légumes, tonte (en petite quantité) pour la partie humide et les feuilles mortes, copeaux de bois, carton brun, paille ... pour les déchets secs.

MELANGER régulièrement pour apporter l'oxygène nécessaire à la décomposition et d'homogénéiser l'ensemble du tas.

Surveiller l'HUMIDITE : ni trop sec, ni trop humide !

COMMENT SAVOIR SI VOTRE COMPOST EST MUR ?

Il a un aspect homogène, une couleur sombre, une structure grumeleuse, fine et friable et une odeur agréable de terre de forêt.



PRIX DU COMPOSTEUR ET DU LOMBRICOMPOSTEUR

Le service déchets de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie accompagne les usagers (particuliers et professionnels) au tri de leurs déchets organiques par le biais de la vente de composteurs et de lombricomposteurs.



Le composteur en bois de 400 litres est au prix de 20€.

Le lombricomposteur, cette petite boîte à plusieurs étages qui permet de composter sur son balcon, dans sa cuisine ou au bureau, est quant à lui proposé au prix de 30€.



Des distributions sont organisées une fois par mois sur chaque ancienne communauté de communes. Un temps d'échange avec un.e maître composteur.e est prévu afin de voir, ou revoir, les bases du compostage.

COMPOSTAGE PARTAGE



Il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin pour pouvoir valoriser ses biodéchets.

En effet, le compostage collectif permet à chaque habitant d'apporter ses biodéchets, réduisant ainsi le volume de ses ordures ménagères, et de pouvoir récupérer du compost s'il le souhaite. De par son mode de fonctionnement participatif il est aussi un véritable créateur de lien social. C'est un lieu de rencontre et d'échange avec les voisins et les gens du quartier.

Le service déchets de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie accompagne gratuitement les habitants d'un quartier et les communes qui souhaitent mettre en place une aire de compostage collectif.

VOUS AUSSI VOUS SOUHAITEZ VOUS LANCER ?

Vous pouvez acquérir un composteur en remplissant en ligne le formulaire sur la page Compostage du site Internet de la Communauté d'Agglomération, par téléphone ou bien par email.

Vous n'avez pas de jardin mais avez envie de composter ? L'équipe des maître-composteurs vous accompagne à la mise en place de site de compostage partagé. Signalez-vous par téléphone ou par email.

Contactez le service compostage : Tél. : 07 64 18 06 59 E-mail : compostage@msm-normandie.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2022 les consignes de tri sont identiques sur le territoire de la communauté d'agglomération. En 2023, elles devraient être identiques sur tout le territoire national : **vosre geste de tri devient plus simple !**

Pour rappel, les consignes relatives aux déchets recyclables sont les suivantes :

- 1/ C'est un emballage ? Vous pouvez le trier !
 - 2/ Il EST en plastique, déposez le dans le sac jaune, la colonne jaune ou bleue. Il est en verre, déposez-le dans la colonne de couleur verte !
 - 3/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
 - 4/ Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres pour qu'ils soient bien reconnus au centre de tri par les robots.
 - 5/ Pour les usagers en apport volontaire, déposez vos emballages en vrac dans la colonne (pas dans des sacs).
 - 6/ Tous les papiers (sauf les absorbants comme les mouchoirs ou les essuie-tout) se trient !
- Tous les emballages se trient !**

Si vous avez un composteur il ne vous reste plus beaucoup de déchets dans votre sac d'ordures ménagères : papiers absorbants, articles d'hygiène (couches, serviettes hygiéniques, tampons, coton démaquillants, coton tiges), vaisselle cassée, mégots..., les objets en plastique qui ne sont pas des emballages (masques, gants à usage unique, brosse à dent, rasoir...).

Un doute, une question : 02.33.68.68.96 ou service.dechets@msm-normandie.fr

A partir du 1^{er} avril 2023 !
un seul jour de collecte des
ordures ménagères : le mardi



Calendrier 2023 - Jours de collecte des déchets

Secteur en porte à porte : Avranches - Le Val Saint Père

Ordures ménagères
Sac translucide
MARDI MATIN
et vendredi matin jusque fin mars

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Emballages et papiers
Sac jaune
MERCREDI MATIN

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Les jours fériés, la collecte est
décalée au lendemain.
Les autres collectes suivant le jour
férié sont également décalées au
lendemain.

Les sacs sont à sortir la veille
à partir de 18h.

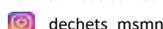
Septembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



dechets_msmn



Service déchets
Mont Saint-Michel Normandie



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
**MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE**

Pour tous renseignements :
02 33 68 68 96 ou service.dechets@msm-normandie.fr
1 rue Maxime de Coniac 50240 Saint-James



L'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Vous construisez/rénovez une habitation. Quel type d'assainissement ?

RÉSEAU COLLECTIF
(tout à l'égout)

NON COLLECTIF

Faites une demande de raccordement auprès de notre service assainissement collectif (voir contacts)

Renseignez-vous auprès de notre service assainissement non collectif pour une demande de conception avec étude de filière

À votre charge :

- les travaux de raccordement
- la participation (taxe) à l'assainissement collectif
- la redevance assainissement collectif (basée sur votre consommation d'eau potable)

Deux contrôles, l'un pour la conception, le second pour la réalisation des travaux, vous sont facturés

Vous vendez ?
Un contrôle/diagnostic de votre assainissement est obligatoire

Validité :
1 AN

Validité :
3 ANS



Raccordement/installation non conforme = **SANCTION**



Vous avez des questions ? Contactez le service assainissement de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie :

☎ 02 33 89 18 60

✉ assainissementcollectif@msm-normandie.fr

✉ assainissementnoncollectif@msm-normandie.fr

www.msm-normandie.fr

rubrique Aménagement et Environnement

Création direction communication CA Mont Saint-Michel - Normandie

ABEILLE NOTRE LIEN AU MONDE



Dimanche 5 mars 2023 à 14h 30 salle socioculturelle au Val-Saint-Père

Conférence sur le thème de la biodiversité « Abeille notre lien au Monde » organisée par l'association Pistil.

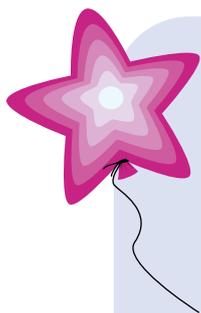
Présentation réalisée par Mathieu Angot (Apiculteur et Formateur en apiculture).

« Petite histoire de l'homme et l'abeille »

Comment en sommes-nous arrivés là ?

D'une abeille épanouie et implantée partout sur le territoire jusqu'au début du moyen-âge, à la catastrophe actuelle à laquelle nous assistons : le déclin rapide et massif de cet insecte que l'on croyait pourtant à toute épreuve. Petite balade dans le temps long, afin de comprendre comment l'implantation de l'être humain partout influence de manières diverses l'effondrement rapide des insectes pollinisateurs ».





NAISSANCES :

Méline MALASSIS	le 24 février
Robin LAGRÉE	le 20 mars
Marin CHEVALLIER	le 24 mars
Léopoldine GRIGY	le 08 avril
Capucine MONTAIGNE	le 15 juin
Alba LETELLIER	le 05 septembre
Antonin LEJAMTEL	le 09 septembre
Ambre PROVOST	le 16 septembre
Arthur MOREL LUGO BRIZUELA	le 14 octobre
Lya LHEUREUX	le 24 octobre
Sophia LAGRAIS	le 28 octobre
Aïden DEVERGNIES	le 28 novembre
Léandre DUBREUIL	le 03 décembre

Apparaissent uniquement les naissances dont la publication est autorisée par les parents.

MARIAGES :



Sébastien BOUSSION et Christèle ROGER	le 26 février
Julien PICQUENARD et Marie BAMEULE	le 07 mai
Maxime CARUHEL et Céline CHARLES	le 09 juillet
Gwenaël BORDAIS et Céline GUIDEZ	le 03 septembre
Philippe GIGAN et Caroline DUPREY	le 22 octobre

DÉCÈS :

Victor OLIVIER	le 25 décembre 2021
Astrid GODBERT	le 25 janvier
Roger LECOEUR	le 05 février
Odile CHESNEL	le 05 février
Emilienne BOURGUENOLLE	le 11 février
Raymond PAILLETTE	le 19 mars
André LERICOLAIS	le 02 avril
Elias KARAM	le 06 avril
François ROSSELIN	le 07 avril
Marie BELLIARD	le 27 avril
Michel LEBRUN	le 25 mai
Daniel GRIHARD	le 03 juillet
Louis POIRIER	le 04 juillet
Denise MONDIN	le 28 juillet
Danièle RENARD	le 09 août
Norbert GUÉRET	le 21 août
Éric LACHAUME	le 06 septembre
Roger LEMETEYER	le 14 octobre
Gilles LEFRANC	le 20 octobre
Catherine BEAUVOIS	le 25 octobre
Florent SARTEAUX	le 01 novembre
Gisèle ROYER	le 07 novembre
Marie-Claude CHAPERON	le 11 novembre
France DESMONTS	le 02 décembre
Pascal BIAUCE	le 09 décembre
Lucien BOUET	le 16 décembre
Odile VERDIER	le 19 décembre



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

13 JANVIER	Cérémonie des Vœux	salle socioculturelle
29 JANVIER	Repas à l'intention des Aînés, organisé par le CCAS et la Municipalité	salle socioculturelle
5 MARS	Conférence «Abeille notre lien au monde» organisé par l'association Pistil	salle socioculturelle
25 et 26 MARS	Exposition d'Arts organisée par la Municipalité	salle socioculturelle
7 MAI	Cérémonie Armistice 39/45 organisée par l'association des Anciens Combattants et la Municipalité	salle Victor Chesnel
14 MAI	Vide-Grenier organisé par les P'tits Princes de Saint-Exupéry	salle socioculturelle
16 et 17 SEPTEMBRE	Ball-trap organisé par la Société de Chasse	
12 NOVEMBRE	Cérémonie Armistice 14/18 organisée par l'association des Anciens Combattants et la Municipalité	salle socioculturelle
15 DECEMBRE	Arbre de Noël organisé par la Municipalité	salle socioculturelle

REPAS POUR LES HABITANTS DE 70 ANS ET PLUS

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe que le repas aura lieu le 29 janvier 2023.
RAPPEL : les personnes atteignant 70 ans dans l'année en cours, qui n'auraient pas reçu d'invitation à leur domicile 15 jours avant la date, sont invitées à se faire connaître en mairie.

À L'ATTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La Municipalité vous souhaite la bienvenue et vous invite à communiquer votre changement de résidence à l'occasion de votre arrivée dans la Commune ou votre changement d'adresse.

Il est important de faire connaître ce changement à la mairie.

Vous devez vous présenter munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. De la même façon il est recommandé de faire connaître un départ définitif de la Commune.

Vous pouvez également consulter notre site internet
www.levalsaintpere.fr

Les personnes souhaitant figurer dans le prochain bulletin pour annoncer leur activité doivent prendre rendez-vous avec M^{ME} AUBERT Jocelyne
mairie : 02 33 58 28 39

*Directeur de publication : Marie-Claire RIVIÈRE-DAILLEN COURT.
Conception, rédaction et photos : Jocelyne AUBERT, Nathalie LECERF,
Travaux de relecture : Anne POUSSIELGUE
et les membres de la commission de communication.
Maquette et impression : Arc en Ciel Imprimeurs - 02 33 60 10 61.
Ce bulletin municipal est tiré à 1 100 exemplaires et distribué gratuitement dans les foyers.
Périodicité : annuelle. Dépôt légal à parution. Reproduction interdite.*

FESTIVAL GR 5.0

La Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie a lancé un projet « le Festival GR 5.0 » comme Grand Rassemblement célébrant l'itinérance en Sud-Manche 50. Festival que nous retrouverons tous les 2 ans. Dans le cadre de ce Festival, deux événements se sont déroulés sur notre territoire

ON N'EST PAS DES ÂNES (jeudi 16 juin 2022)

avec Emmanuel Da Silva et Delphine Garczynska
et la participation des élèves de l'école Antoine de Saint-Exupéry.

Rendez-vous était donné à l'aérodrome pour un cheminement jusqu'au Gué de l'Épine en compagnie d'un musicien et de ses deux ânes ainsi qu'une conteuse. Tout le monde s'est posé sur les herbus devant la salle du Gué de l'Épine pour écouter les contes racontés par Delphine Garczynska.



BIDONS SANS FRONTIÈRES (vendredi 17 juin 2022)

Exposition éphémère en pleine nature et installation participative avec Gérard Benoît À la Guillaume, plasticien du paysage reconnu en France et à l'étranger, aidé d'une petite trentaine de volontaires de la Commune pour disposer 300 bidons à lait qui tracent une ligne épousant le relief du site avec, à l'horizon, Le Mont-Saint-Michel. Merci à toutes et à tous.

